



COMMISSION DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX
DES PREMIÈRES NATIONS
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR

Accompagner les Premières Nations au Québec
dans l'atteinte de leurs objectifs en matière
de santé, de mieux-être, de culture et
d'autodétermination.

OFFRE D'EMPLOI

Conseiller-ère, accès aux services de santé

Contrat de 12 mois avec possibilité de prolongation (35 heures par semaine).

Sommaire des responsabilités

Dans le respect de la mission, des orientations, des valeurs et des politiques générales de la CSSSPNQL, le ou la titulaire du poste est responsable de :

- Analyser les différentes politiques et législations en matière de santé.
- Apporter un soutien-conseil à la direction générale afin de soutenir et d'informer les autorités locales et régionales des Premières Nations des enjeux en matière d'accès aux services.
- Représenter et défendre les droits et les préoccupations des Premières Nations au Québec en matière d'accès aux services aux niveaux régional et national.
- Cerner les problèmes d'accès aux services régionaux et proposer des stratégies pour y remédier.

Plus précisément

- Agir comme personne-ressource dans son domaine en mettant son expertise au service des communautés et des organisations des Premières Nations.
- Assurer des activités de veille en matière d'accès aux services pour les Premières Nations au Québec afin d'émettre des recommandations.
- Établir et maintenir un réseau de contacts avec les organisations et les partenaires des Premières Nations.
- Déterminer les stratégies les plus efficaces visant l'obtention de modifications aux programmes, aux politiques ou aux procédures dans l'intérêt fondamental des Premières Nations.
- Conseiller et accompagner les communautés et les organisations des Premières Nations dans la résolution de problématiques d'ordre général dans le cadre de l'accès aux services de santé.
- Analyser les enjeux des communautés et des organisations des Premières Nations et les soutenir dans leurs négociations avec des partenaires provinciaux ou fédéraux en matière d'accès aux services de santé.
- Défendre les intérêts des Premières Nations dans l'élaboration de lignes directrices soutenant l'accès aux services de santé ainsi que dans la mise en place de corridors de services efficaces auprès des partenaires gouvernementaux.
- Sensibiliser différents milieux professionnels à la réalité particulière des Premières Nations et à l'organisation de leurs services.
- Mettre au point des séances d'information sur l'accès aux services et les offrir aux communautés ou à d'autres organisations.
- Organiser des rencontres régionales visant l'amélioration de l'accès des Premières Nations aux services.
- Coordonner et, au besoin, animer les rencontres du Comité régional consultatif sur les services de santé non assurés.
- Contribuer à l'atteinte des objectifs du secteur et favoriser le maintien d'un climat de travail axé sur l'entraide, le respect et la collaboration (respect des procédures, valeurs, gestion de l'information, etc.).

- Soutenir la mission de l'organisation en mettant à profit son expertise dans la réalisation de projets (ponctuels ou spéciaux), d'événements et d'activités à la CSSSPNQL ainsi qu'avec les partenaires et les comités externes.

Préalables et conditions d'embauche

- Baccalauréat en sciences de la santé, en sciences sociales ou en droit.
- Cinq ans d'expérience en défense des intérêts ou dans le domaine de la santé.
- Connaissance du réseau provincial de la santé.
- Connaissance et compréhension des cultures des Premières Nations.
- Connaissance de Microsoft 365.
- Niveau avancé du français et de l'anglais (écrit et oral).
- Permis de conduire valide.

Habilités et attitudes recherchées

- Démontrer de bonnes habiletés politiques
- Démontrer une bonne capacité à influencer et à regrouper autour d'idées et de projets
- Être un bon communicateur et être à l'aise dans l'animation de groupes
- Avoir un bon esprit d'analyse, de synthèse et de rédaction
- Avoir une bonne capacité à établir et à gérer les priorités
- Être organisé et savoir gérer plusieurs dossiers simultanément
- Avoir de fortes habiletés relationnelles
- Démontrer une bonne capacité d'adaptation et être créatif
- Démontrer des aptitudes en matière de négociation et de persuasion

Conditions salariales

Le salaire annuel brut à l'embauche se situe entre 53 726,00 \$ et 62 244,00 \$ et varie selon l'expérience du candidat. Notez que, pour avoir accès au salaire de départ mentionné, le candidat retenu doit répondre aux exigences de formation scolaire et d'expérience minimales ou posséder les équivalences lorsque l'emploi le permet.

Date d'entrée en fonction

Dès que possible.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae et une lettre de motivation (obligatoire) **au plus tard le 11 janvier 2021 à minuit** à l'attention de :

Madame Laurie Villeneuve, conseillère en ressources humaines

Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

250, place Chef-Michel-Laveau, local 102, Wendake (Québec) G0A 4V0

Télécopieur : 418-842-7045

Courrier électronique : rh@cssspnql.com

Seuls les candidats retenus en présélection seront contactés.

***La CSSSPNQL accorde une priorité aux
Premières Nations et aux Inuit.***

